

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

2s. 6a. ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, }
St. Famille, No. 14. }

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 24 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION }
Rue Ste. Famille, No. 14 }

EDUCATION.

LES SŒURS de la CONGREGATION
L'ÉTABLISSEMENT DE ST. ROCH DE QUEBEC,
ONT l'honneur de pouvoir annoncer au public que le prix de la pension des élèves a été fixé à 125 1/2 \$ par année, payable d'avance par trimestre. Demi-pension 125 1/2 \$, Piano 125 1/2 \$.
Les cours d'instruction embrassent les langues française et anglaise, la Grammaire, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie et l'usage des Globes, l'histoire ancienne et moderne, la Rhétorique, la musique, la Musique vocale et instrumentale, le dessin, la Peinture, la Couture et la Broderie.
Les vacances commencent vers le 15 Août et durent jusqu'à la mi-Septembre; elles sont précédées d'un examen général et de la distribution des prix. Les parents qui désirent que l'établissement fournisse à leurs enfants les livres ou les articles nécessaires à la Broderie et au Dessin doivent remettre l'ordre entre les mains de la Directrice des fonds de l'établissement.
Le blanchissage et les lits sont à la charge des élèves.
St. Roch, 12 Octobre, 1849.

Avis Public.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de St. Léonard.

J. D. LEPIRE,
Régistrateur.

Le 11 Octobre 1849.
Messieurs les Rédacteurs du *Canada* et du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer, une fois seulement, dans leur journal cet avertissement.

Les personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à
A. DURAND,
Tresorier.
Québec, 8 Oct. 1849.

IMPORTANT POUR LES MARCHANDS!

Propriétaire de *l'Ami de la Religion* et *de la Patrie* informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il sera sommairement toutes les ventes par jour, qui se feront en cette ville. On s'adresse au bureau du Journal, 14, rue Ste. Famille, haute-ville, Québec.
No. 12-6d, par année.
Québec, 8 Oct. 1849.

A vendre ou à louer.

Un superbe emplacement, situé sur les bords du lac, du côté sud de la Rue St. Louis, adjoint aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir doivent s'adresser à ce bureau.
Québec, 19 sept. 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

Membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est terminée, l'on est obligé d'exiger la remise de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres en un nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapatriés immédiatement.
EDMOND LANGEVIN, Ptre.
Bibliothécaire I. C. Q.
Bureau de lecture, 8 oct., 1859.

JOS GAUVIN,

1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

La maison ci-devant occupée par M. Labrie, sur les bords du lac, est au complet, et il ose espérer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on a besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il acquiert dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques sont servis, devront lui mériter une part du public.
Rue La Fabrique.
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.
JOS. GAUVIN.
Québec, 25 mai 1849.

PLACEMENTS et Maisons à vendre,
T. A. PARANT, jr.
Québec 4 juin 1849.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Le terne sec.—Suite et fin.

Le docteur n'eut pas le temps de s'étonner. Le silence devint tout d'un coup général et absolu. Le tirage commençait.

L'enfant, placé à gauche, plongea sa main dans la roue que l'homme noir venait de tourner plusieurs fois avec rapidité. Il en tira un numéro qui fut déplié et crié à haute voix. Tous les regards étaient fixés sur un seul point, tous les cœurs tendus. Le numéro crié fut répété au même instant et comme par magie à l'autre extrémité de la salle. Il en fut de même pour les numéros suivants. A chaque numéro proclamé, il se faisait dans la foule un murmure, un bruissement où l'on distinguait deux parties comme dans un chœur d'opéra : celle de l'espoir déçu, dans le genre chromatique, et celle de l'espoir réalisé, sur un mode vif et bruyant. Au cinquième numéro, un cri subit partit d'un des coins de la salle, et l'on vit bondir en l'air, au-dessus des autres têtes, un homme qui hurlait, riant et pleurant à la fois.

Cet homme venait de gagner la quine, une fortune, quelque minime que fût sa mise. Seulement, il y avait un malheur : c'est qu'il venait au même instant d'être frappé de folie. On l'emporta.

La foule s'écula. Toute les physionomies, tout-à-l'heure animées par l'espoir, étaient abattues et mortes. Il ne manquait certes pas là de gens qui avaient risqué et perdu leur pain de la journée.

Le docteur s'éloigna profondément attristé par tout ce qu'il venait de voir et d'entendre, et se rappelant le mot de Roscommon.

"There should be no endeavour where is no reasonable hope." (Il ne devrait pas y avoir d'efforts là où il n'y a pas d'espoir raisonnable.)

Il réfléchissait à tout cela en hâtant le pas. Sa pensée vint à se reporter sur la Quintin. Qu'est-ce que la Quintin venait faire là ? Elle jouait donc à la loterie, elle aussi ? Et sur cette donnée il revint invinciblement à cette idée à laquelle il avait autrefois si difficilement renoncé, que c'était à la Quintin qu'il devait sa fortune. De cette façon, en effet, tout pouvait s'expliquer. La Quintin avait fait quelque gain énorme ; elle avait voulu récompenser les soins et le généreux dévouement de son médecin. Il se rappelait avec émotion l'exclamation de la Quintin sur la pauvreté de sa mansarde, la nuit où il l'avait transportée et secourue chez lui. Si la vieille fille n'avait pas changé sa misérable façon de vivre, c'est qu'elle tenait à l'indéracinables habitudes d'avarice.

Le docteur était vivement agité par toutes ces réflexions. En même temps qu'il était pénétré d'un sentiment de profonde gratitude pour la comtesse, il était heureux de se dire que l'heure attendue par lui de la restitution était venue. L'accomplissement de ce devoir n'aurait pas même pour lui le mérite d'un sacrifice (et il le regrettrait presque), car il pouvait facilement aujourd'hui y satisfaire. Grâce aux éléments fournis par la Quintin, sa position était assurée.

Il résolut aussitôt d'aller le soir même, après sa consultation, remercier son ancienne malade, se promettant bien de tout faire pour obtenir d'elle qu'elle vécût d'une manière plus convenable, et qu'elle s'inquiétât un peu plus des soins dus à son âge.

Les visiteurs furent plus nombreux ce jour-là que de coutume. Le docteur, après avoir examiné le dernier, se dispo-

sait à se rendre dans la rue du cloître Saint-Méry, lorsqu'un homme d'une soixantaine d'années se présenta dans son cabinet. La nuit commençait à tomber : la lampe n'était pas allumée encore. Le docteur allait appeler :

Ne dérangez personne, lui dit le personnage qui venait d'entrer. Je viens simplement vous prier de venir voir, Mlle Quintin.

—Que lui est-il donc arrivé ? J'allais chez elle.

Le messager donna quelques détails tellement alarmants que le docteur le fit monter avec lui dans un cabinet pour arriver plus tôt. La comtesse avait été prise en rentrant de douleurs violentes dans la tête auxquelles avaient succédé des vertiges.

Le médecin grimpa l'escalier quatre à quatre, laissant derrière lui le vieillard que son âge empêchait d'aller aussi vite. Il était trop tard. Lorsque le docteur entra la Quintin était morte et froide déjà étendue sur son lit, telle que son messager l'avait laissée, l'œil à demi-fermé, les muscles de la face relâchés. La bouche était ouverte, exposant son néant...

Le docteur s'était assis, le front caché dans ses mains.

—J'aurais dû laisser quelqu'un auprès d'elle, dit le vieillard en se lamentant. Le docteur releva la tête.

—Cela n'eût pas servi à grand'chose, dit-il. Il eût fallu un miracle pour la sauver cette fois.

—Monsieur, lui dit le vieillard, il n'eût guère possible, avec le caractère de Mlle Quintin, d'avoir avec elle des relations autres que le commerce indifférent du monde. Pourtant, Mlle Quintin avait pour moi, j'ose le dire, de la considération et j'avais quelques raisons d'espérer qu'elle se déterminerait à m'épouser. Elle me disait encore dernièrement, quand je la pressais à ce sujet, avec tous le respect, s'entend, qu'elle méritait à bon droit : "Un autre jour, nous causerons de cela." J'avais de l'attachement pour elle, je le dis encore aujourd'hui qu'elle ne m'entend plus, et j'ai avec cela, heureusement, un caractère patient et facile. En joignant mes petites économies aux siennes, j'aurais pu me reposer, car le moment en est bien venu pour moi, nous nous serions soutenus l'un l'autre et nous aurions été heureux. Je perds beaucoup à cette mort, monsieur.

Le docteur considérait ce singulier vieillard qui déplorait la perte d'un bien dont si peu de gens eussent fait cas. Il eut le reconnaître pour l'homme qui tenait compagnie à Mlle Quintin, sur l'estrade, derrière le maire. N'accompagniez-vous pas, monsieur, aujourd'hui Mlle Quintin ? demanda-t-il.—Oui, monsieur. J'avais obtenu pour elle la permission d'assister au tirage de la loterie dans l'annexe réservée. Elle s'en faisait depuis long-temps une fête. Je suis écrivain public rédacteur, et en outre attaché pour des écritures au bureau central du tirage de Paris. Lorsque je suis parti d'ici ce matin avec cette pauvre chère demoiselle, j'étais loin de penser que ce soir...

—Pardonnez ce que ma question peut avoir d'indiscret et veuillez l'attribuer à un motif sérieux. Mlle Quintin jouait-elle à la loterie ?

L'écrivain public hésita avant de répondre. Il regardait le docteur.—Oui, monsieur, dit-il enfin.—Et pourriez-vous m'apprendre, continua le docteur dont le cœur battait plus vite, si elle n'a pas gagné, il y a un an environ, une somme assez forte ?

Le vieillard répondit, après un assez

long silence.—Non, monsieur. Mlle Quintin n'a jamais gagné à la loterie.

—Ce n'était pas elle murmura le docteur.

Il se leva pour sortir. Mais il s'arrêta : il ne pouvait quitter cette chambre. Il lui semblait laisser derrière lui quelque chose.

—Savez-vous, dit-il, si Mlle Quintin a des parents qui puissent s'occuper des dernières démarches...

Je me chargerai de ce pénible devoir, dit le vieil écrivain public ; car j'ai tout lieu de croire que Mlle Quintin ne laisse personne derrière elle. Il y a bien longtemps que je connais toutes ses affaires, car, faut-il l'avouer ? son éducation avait été négligée, et elle avait besoin de quelqu'un pour sa rente et toutes ses petites affaires. Elle avait bien voulu m'honorer de sa confiance. Je n'ai jamais eu grande correspondance à rédiger pour elle.

Le vieillard s'arrêta. Le docteur n'avait pu s'empêcher de remarquer l'élocution particulière et un peu pompeuse du vieil écrivain public. Ses dernières paroles le frappèrent et formulèrent, pour ainsi dire en lui, un vague reprochement...

Il prit tout à coup le vieillard par la main, le fit asseoir devant lui, et fixant son regard sur le sien :

Monsieur, dit-il, poussé par une force inexplicable, vous m'avez trompé tout-à-l'heure !

Et tirant de sa poche un papier qu'il lui présentait,

—C'est vous qui avez écrit ceci !

L'écrivain public rougit.—C'est le premier mensonge que j'ai fait de ma vie, et je l'ai fait pour tenir sur la tombe de Mlle Quintin une promesse jurée.—Je ne m'étais pas trompé ! dit le docteur en s'approchant du lit de la morte.

—Si j'ai mal fait, monsieur, que le bon Dieu me juge, Mlle Quintin m'avait fait jurer de ne jamais révéler ce secret. Lorsqu'elle vous fit parvenir par mon ministère la plus grande partie de terne sec qu'elle avait eu le bonheur de faire sortir, elle voulut que vous ignorassiez, comme tout le monde, que c'était à vous qu'elle devait ce gain étonnant.

Dans ses idées, se disant qu'il faut pour ces jeux du sort agir uniquement d'inspiration, elle craignait sans doute que la sortie répétée du même terne ne fût influencée, empêchée par la connaissance que vous auriez de ce qu'elle comptait placer de nouveau sur ce terne. Elle ne s'était réservée les trois mille francs qui complétaient avec ce que vous avez reçu la somme de son premier gain que pour nourrir encore les mêmes numéros jusqu'à ce qu'ils sortissent de nouveau, et je vous le jure, je jure devant elle, monsieur, qu'elle vous aurait fait fidèlement parvenir votre part des bénéfices sur lesquels elle comptait.

Il s'interrompit pour aller prendre derrière un petit miroir appendu au-dessus de la cheminée un papier gras et froissé.

Au reste, monsieur, continua-t-il, voici les papiers pouvant certifier la mise de la première sortie. Voici le certificat du bureau central constatant que Mlle Barbe Quintin a touché 18,000 fr. pour produit d'un terne sec sorti le 15 novembre 1826, sur la mise de trois francs. C'était un petit écu, que j'ai porté moi-même, je me le rappelle. Dieu est témoin qu'elle a employé les trois mille livres restant, sauf l'écu qu'elle avait avancé en votre nom, uniquement à nourrir ce terne, et qu'elle fût morte de faim à côté de cet argent. Il y avait dans toutes ces révélations un

point important que le vieillard omettait. Il s'en aperçut.

—Voyez les numéros, monsieur, s'il vous plaît, reprit-il, 60 30, 8. Voici maintenant la prescription que vous lui avez ordonnée, laquelle prescription porte en effet pour quantités des divers remèdes, les trois numéros révélés. Ceci est à vous, monsieur, et vous seul avez le droit d'en disposer.

Le docteur prit machinalement les papiers que l'écrivain mettait dans sa main. A peine s'expliquait-il encore les résultats d'un aussi étrange coup du hasard. Il n'en pouvait douter cependant : c'était bien lui, c'était bien son ordonnance qui avait été la cause du gain de la Quintin. Les trois bienheureux numéros se détachaient, identiques, sur l'ordonnance et sur le récépissé de la loterie. Le docteur se leva, abasourdi par tout ce qu'il venait d'entendre, et pria l'écrivain de venir le voir le lendemain sans faute. Il avait besoin de réfléchir avant de prendre une décision sur l'emploi des fonds de la défunte. Il fut en outre convenu que le vieillard se chargerait pour le moment des démarches de l'inhumation.

Lorsqu'il arriva le lendemain chez le docteur à l'heure convenue, celui-ci lui dit :

—Vous avez été l'ami, monsieur de celle qui m'a fait, peu importe les motifs qui l'ont guidée, qui m'a fait ce que je suis et ce que je pourrai devenir. Vous me permettez donc d'agir en son nom en cette circonstance.

Le vieillard salua.

—Voici les quinze mille francs que vous m'avez fait parvenir d'après ses instructions. Je n'ai jamais considéré cet argent que comme un prêt. Il a fructifié entre mes mains, et cette restitution m'embarasse aujourd'hui en aucune façon mes affaires. Cet argent vous appartient, monsieur, à vous que Mlle Quintin honorait de son amitié et de sa confiance ; à vous qui avez été pour quelque chose aussi dans l'heureux changement survenu dans ma position. Avec cette somme je pense que vous pouvez réaliser le désir que vous formiez de prendre votre modeste retraite. Dans tous les cas, je serai toujours heureux de me mettre à la disposition d'un honnête homme tel que vous. Prenez ces billets, monsieur.

Le vieil ami de la comtesse, ému, incertain, voulait refuser :

—Vous m'avez promis tout-à-l'heure de m'obéir, lui dit le docteur, à moi qui vous parle en son nom. Elle n'avait plus de parents : A qui cet argent reviendra-t-il, si vous le refusez ? Vous m'offenseriez en me remerciant : c'est un devoir que j'accomplis. Vous me permettez seulement, ajouta le docteur qui craignait quelque faiblesse du vieillard, vous me permettez de vous demander la promesse de ne pas donner à cet argent un placement... incertain et surtout de ne jamais tenter le sort sur les numéros 8, 30 et 60 ?

—Oh ! monsieur ! répondit le vieillard, un peu blessé dans ses délicatesses de joueur, ces numéros sont votre propriété.

—Vous me permettez alors de la conserver exclusive. Il est entendu aussi ajouta-t-il en terminant, que vous me laisserez seul acquitter les frais de service, convoi et enterrement de Mlle Barbe Quintin.

—Pauvre comtesse ! dit le vieil écrivain public en essayant ses yeux.

FÉLIX TOURNACHON.



L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 24 OCTOBRE, 1849.

La Malle Anglaise.

Nous avons reçu ce matin, nos journaux de l'étranger, mais trop tard pour pouvoir en profiter. Néanmoins nous extrayons à la hâte ce qui suit :

Un correspondant du *Journal des Débats* lui mande de Constantinople que le ministre des affaires étrangères, Ali-Pacha, a adressé au ministre de France et à l'ambassadeur d'Angleterre une note dans laquelle on leur pose les questions suivantes, dont le correspondant ne garantit pas les termes, mais le sens :

"1° Les traités de Kutchuk-Kaynardji et de Passarowitch donnent-ils aux deux puissances (la Russie et l'Autriche) le droit de réclamer l'extradition des réfugiés hongrois ?

"2° Le refus de la Porte de livrer ces réfugiés constituerait-il une infraction aux traités ?

"3° Par suite de ce refus, les deux puissances pourraient-elles déclarer la guerre à la Porte ?

"4° Si ces puissances déclaraient la guerre à la Porte, la France et l'Angleterre soutiendraient-elles la Turquie à main armée ?

"5° Les réfugiés réclamés par la Russie sont-ils sujets de cette puissance ?

"6° Dans le cas où le refus de la Porte n'entraînerait qu'une rupture de relations entre le Divan et les ministres des deux puissances réclamantes, et un état plus ou moins prolongé de froideur et de mauvais vouloir de ces deux puissances à l'égard de la Turquie, la France et l'Angleterre interviendraient-elles auprès des deux puissances pour rétablir les relations sur leur ancien pied ?"

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont immédiatement fait remettre au ministre, par leurs premiers drogman, MM. Cor et Pisani, leur réponse formulée dans une note commune qu'on peut résumer ainsi :

"Sur la première question : Non, les traités de Kutchuk-Kaynardji et Passarowitch ne confèrent pas ce droit à l'Autriche et à la Russie.

"Sur la deuxième question : Non, le refus de la Porte ne constituerait pas une infraction aux traités.

"Sur la troisième question : On ne saurait admettre que ce refus puisse être suivi d'une déclaration de guerre, et une pareille déclaration, si elle avait lieu, ne saurait se justifier.

"Sur la quatrième question : Les deux ambassadeurs ne sauraient garantir le concours des forces armées de la France et de l'Angleterre qu'en vertu d'instructions spéciales.

"Sur la cinquième question : Il est possible que quelques uns des réfugiés réclamés par la Russie aient été ou soient encore sujets de cette puissance ; mais pour la généralité, il est incontestable que les réfugiés dont on réclame l'extradition ne sont pas sujets russes.

"Sur la sixième question : Oui, la France et l'Angleterre interviendraient auprès de la Russie et de l'Autriche pour rétablir la bonne intelligence et les bonnes relations entre ces deux puissances et la Porte."

Le correspondant du *Journal des Débats* ajoute à la date du 17 :

"Hier, à la suite de la note collective remise par les ambassadeurs de France et d'Angleterre, en réponse aux questions posées par la Porte, le conseil s'est réuni dans la maison de campagne du ministre de la guerre. Dans cette séance, on a décidé à l'unanimité qu'il n'y avait rien à changer aux résolutions précédemment adoptées. Le procès-verbal de la délibération, signé par tous les membres, à l'exception du médecin en chef Abdullaq-Effendi, dévoué à la Russie, qui n'y assistait pas, a été envoyé au palais et revêtu de l'approbation du Sultan.

"Ainsi, le refus de la Porte de céder à l'ultimatum de la Russie et de l'Autriche est définitif, et le général Aupick expédie aujourd'hui le paquebot de station l'*Averne*, qui rejoindra à Athènes le *Télémaque*, afin de porter ce fait à la connaissance de son cabinet.

"C'est le commissaire de la Porte dans les principautés, Fuad-Effendi, qui a été choisi par le Sultan pour se rendre en mission extraordinaire auprès de l'empereur de Russie, et lui remettre la réponse de son souverain à la lettre apportée ici par le prince Radziwill. L'ordre est déjà parti ; Fuad-Effendi le recevra aujourd'hui au

plus tard et partira immédiatement pour Saint-Petersbourg.

"Ainsi les événements pressent, et la France et l'Angleterre n'ont pas un instant à perdre si elles veulent mettre dans la balance le poids de leurs conseils ; et de leur influence, et prévenir ainsi de plus graves complications."

France.—L'Assemblée Législative a repris ses séances le 1er octobre. Il n'y a eu que 486 membres qui ont répondu à l'appel nominal. Il paraît que les membres de la Montagne n'ont point fait défaut à cette première séance, car, comme dit un journal, ils étaient au grand complet.

—M. Napoléon Bonaparte a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale la proposition suivante :

"Considérant que la générosité, la grandeur d'âme et la justice sont les meilleurs auxiliaires pour fonder et fortifier la République ;

"Considérant que l'on peut pour objecter la raison d'état ;

"Considérant que les gouvernements n'ont jamais été sauvés par des lois de proscriptions et de violence ;

"Le soussigné propose le décret suivant :

"Art. 1.—Les lois du 10 avril 1832 et du 26 mai 1848, qui excluent la famille des Bourbons sont abrogées.

"Art. 2.—Le décret de l'Assemblée constituante du 28 juin 1849 est révoqué. Les insurgés de juin transportés sans jugement seront mis en liberté."

Italie.—Rome, 23 sept.—On lit dans une correspondance :

"Les révolutionnaires romains, non contents de lacérer et de salir le manifeste à tous les coins de rues, ont affiché en regard la lettre de Louis Bonaparte. Quel triste honneur et quel sujet de réflexions pour un chef de gouvernement qui a l'honneur de la canaille. Au surplus, M. de Corcelles est arrivé à Rome, et paraît devoir employer toute son influence dans le sens de la conciliation."

Nouvelles lois de navigation.

On se rappelle que le parlement anglais a passé récemment une loi qui devient en opération le 1er Janvier prochain, rappelant l'ancienne législation et offrant par la nouvelle, liberté réciproque de navigation. D'après la conduite antécédente du Président des Etats-Unis, on pensait généralement qu'il remettrait la décision à prendre sur cette mesure si importante à l'examen et délibération du Congrès. Pressé par les intéressés, les négociants américains, le Général n'a pas voulu exposer les intérêts des marchands, et à tranché la difficulté en acceptant la nouvelle législation maritime.—Ce fait important, résulte de la réponse officielle, donnée par le ministre des Finances, à des négociants de New-York, qui voulaient profiter des avantages de la loi ; se préparant à faire des chargements avec des vaisseaux américains dans des ports anglais, à destination de Londres. De suite, le secrétaire du Trésor a adressé des instructions aux administrateurs et percepteurs des douanes dans le sens de la décision du Président. Ainsi donc l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique, les deux puissances les plus commerçantes du globe, vont ouvrir leurs ports respectifs aux vaisseaux des deux nations, sans restrictions, mais dans des conditions d'égalité parfaite, n'importe d'où vient l'effet faisant le changement. En un mot la franchise est la plus absolue et réciproque. Ce grand progrès, si favorable au commerce, et au peuple, en relation avec ces deux nations marchandes, ouvre une ère nouvelle ; et peut être considéré comme l'avant-coureur de cet autre progrès qui gagne des adeptes tous les jours. *Le commerce libre.*

Les annexionistes se flattaient beaucoup, que le congrès américain répudiât cette disposition législative du parlement Anglais, et celle de notre Parlement Provincial, ayant de mêmes dispositifs ; avaient même fait allusion dans leur manifeste à ce refus probable ; mais ils avaient compté seuls, et cette consolation leur manquera comme bien d'autres.

La Cour de Session de Quartier s'est ouverte lundi le 22, sous la présidence de W. Power Ecuyer, assisté de MM. Laurin, Jellard, Lee et Fiset, J. P. Les grands jurés répondent presque tous à leurs noms, tandis que les petits jurés sont presque tous défaut. Le tableau des prisonniers incarcérés et qui doivent subir leur procès durant le terme n'est que de 12. Plusieurs accusés ont été admis à caution et auront à répondre aussi aux accusations filées contre eux.

Le siege du Gouvernement.

Enfin, cette question qui occupait tant la presse et l'esprit public, depuis quelque temps, vient d'être décidée. Voici ce que dit la dépêche télégraphique :

"Le secrétaire provincial a donné l'ordre général aux différents départements, [celui de l'éducation excepté] de se tenir le plus promptement possible prêt pour aller à Toronto. Il est entendu que le gouvernement s'assemblera alternative-

ment deux ans à Toronto et deux ans à Québec."

LE CANAL WELLAND.—Nous voyons d'après le rapport officiel que les recettes de ce canal, pour les 4 mois finissant en Juillet s'élevaient à £17,964. L'an dernier à la même époque les recettes ne s'élevaient qu'à £11,723 18s. 2d. ce qui donne un accroissement de £6,270 10s. 10d. en faveur de 1849.

Demain, à neuf heures, une messe d'actions de grâces, sera chantée dans l'Eglise Métropolitaine de cette ville, recommandée par la société Bienveillante, pour remercier Dieu d'avoir préservé chacun de ses membres de la maladie du choléra. Une quête sera faite en faveur de la société St. Vincent de Paul. L'orgue exécutera des morceaux de musique pendant la célébration.

M. Ph. Jolicœur a cessé depuis vendre de ses rapports avec ce journal.

Il y a actuellement à Québec, un artiste américain, qui se propose de publier, en gravure, la vue de Québec et de ses environs, s'il rencontre assez de souscripteurs.

Protets contre l'Annexion.

Nous ajoutons les noms qui suivent à ceux déjà publiés dans la protestation du 15 Octobre, que nous avons reproduite dans notre avant dernier numéro :

- R. E. CARON, membre du Conseil Législatif ;
- D. M. ARMSTRONG, M. P. P. pour le comté de Berthier ;
- T. BOUTHILLIER, M. P. P. pour le comté de St. Hyacinthe ;
- Le nom de l'Hon. W. MORRIS, membre du Conseil Législatif, se trouve inséré dans une autre protestation.

Un protêt des officiers de Milice du Régiment de Québec a été adressé à Son Excellence le gouverneur général, pour exprimer leur entière désapprobation de la conduite des turbulents annexionistes, qui veulent tenter le renversement de la présente constitution. Ce protêt est signé par, J. G. IRVIN, Lieut.-Col. ; C. PAUET, Lieut.-Col. du 1er bat. ; Ant. A. PARENT, Lieut.-Col. Com. Infanterie légère ; J. JONES, Lieut.-Col. Com. 9e bat. ; J. M. FRASER, Lieut.-Col. Com. Se bat. ; E. B. LINDSAY, Lieut.-Col. Com. 7e bat. ; A. J. DUCHESNAY, Lieut.-Col. Com. 4e bat. de Milice Portneuf ; Jos. Laurin, Major, 10e bat. ; N. H. ROY, Lieut.-Col. 5e bat. ; J. Bte. FARIBAUT, Lieut.-Com. 3e bat.

Québec, 20 Octobre, 1849.

Les dernières nouvelles d'Europe ont fait éprouver une baisse considérable dans les prix de la fleur, sur les marchés américains et du Canada. A New-York le prix de la fleur a baissé, depuis notre dernier numéro, de \$4,75 qu'il était à \$3, 50 et \$4 par quarts. A Montréal la fleur se vend 20s. à 20s. 6d.

LAMARTINE HISTORIEN. Toutes les pages qui échappent à la plume de M. de Lamartine sont lues aux Etats-Unis avec un rare empressement ; et presque toujours elles sont traduites ici aussitôt que les steamers ont pu nous les apporter. MM. Philips, Sampson & Co., de Boston, ont déjà fait paraître la traduction des deux volumes de la *Révolution* de 1848, qui datent à peine de quelques semaines. Elle est due à deux écrivains qui ont fait leurs preuves, et elle se recommande par d'estimables qualités. C'est une bonne chance pour ceux qui n'ont pas la ressource de cette histoire dans l'original.—*Idem.*

ANNEXION.

Dans ce moment solennel où le sort de notre pays va se décider, peut-être sans retour, celui-là serait grandement coupable qui par intérêt ou par faiblesse, déguiserait ou craindrait d'exprimer ouvertement sa pensée sur la question éminemment importante qui occupe aujourd'hui exclusivement l'esprit public.

Ce cri puissant lancé par la superbe capitale des Canadas, ira-t-il comme la foudre briser l'arbre jusque dans ses racines les plus profondes, ou ne sera-t-il qu'un vain bruit qui après avoir grondé inutilement dans les airs, ne laisse aucune trace de son passage ! Telle est la question que chacun se pose en lisant le document que nous reproduisons dans notre première page, l'*Adresse au Peuple du Canada*. Pour nous en le voyant, nous n'avons été aucunement surpris ; nous l'attendions : nous n'avons pas frappé des mains pour ap-

plaudir, mais nous n'avons pas non plus baissé la tête de désespoir. Aux acclamations enthousiastes qui saluaient l'ère prochaine de la Liberté, nous avons reconnu le sabbat souverain de l'Immortelle à laquelle rien ne doit résister ; mais en portant nos regards sur les masses qui l'appellent, nous nous sommes aussi souvenu que cette vierge robuste veut des hommes et non des enfants pour partager sa couche.

Comme le cultivateur reconnaissant qui salue la venue de l'astre bienfaisant qui doit fertiliser ses champs, nous avons accueilli avec bonheur ces premiers cris de liberté ; mais comme lui, nous voudrions aussi arbriter la plante faible et jeune que des rayons trop ardents pourraient flétrir. Et quoique nous désirions autant que qui que ce soit, voir arriver l'instant où nous pourrions faire partie de la grande et glorieuse famille américaine, nous ne pouvons cependant nous dissimuler que l'heure n'est pas encore sonnée pour nous.

Nous avons déjà exprimé dans cette feuille que l'annexion considérée par rapport à l'existence de la nationalité canadienne française, ne devait pas être encore à désirer. Notre opinion est encore la même sur ce point ; mais nous avouons franchement que le sentiment d'orgueil et d'affection qui nous faisait désirer l'existence de cette belle nationalité sur le continent d'Amérique, s'est sensiblement affaibli chez nous, à la vue de la singulière controverse soulevée et débattue dans la presse française de ce pays. En voyant apparaître et se développer les proportions gigantesques de cet insupportable tyran de la pensée humaine, de ce despotisme intellectuel qui prétend dominer et enchaîner ce que l'homme possède de plus noble, la raison ; nous nous sommes demandé si nous ne serions pas coupables et traîtres à la famille humaine toute entière, en favorisant cette guerre impie sous le prétexte de mieux défendre une nationalité. Et nous croyons qu'une grande partie de la portion instruite de la population Canadienne-française, partage avec nous cette opinion : que si pour maintenir son existence nationale, il faut tenir cette population dans le servilisme et l'ignorance, mieux vaut pour elle s'aggraver immédiatement à la puissante république vers laquelle nous confiant à la destinée. En traitant la question de l'annexion, nous la dépourrions donc à l'avenir, de cette considération autrefois toute puissante pour nous, et nous l'examinerons seulement sous le point de vue politique et sociale.

Sommes-nous préparés à entrer dans la grande république américaine, et l'annexion immédiate doit-elle nous être avantageuse ? Telle est la question qui aujourd'hui divise l'esprit public ; car quant à l'accablissement du fait lui-même, ceux même qui voudraient le combattre ou le retarder, le regardent comme inévitable à une époque plus ou moins reculée.

Avant de procéder plus loin, si nos lecteurs veulent nous le permettre, nous diviserons les partisans de l'annexion en trois classes : les *partisans outrés*, les *partisans tièdes*, et les *partisans calmes*.

1o. *Les partisans outrés*.—Nous plaçons dans cette catégorie les enthousiastes d'abord, qui s'imaginent que l'annexion va produire instantanément un effet merveilleux sur la surface de notre pays. Avec eux, nul doute qu'aussitôt que nous serons annexés, la culture sera améliorée, les moissons plus abondantes, le commerce plus florissant, les dîmes et les droits seigneuriaux abolis. Puis, les citoyens désintéressés de la bonne ville de Montréal, qui parce qu'à la suite d'une hausse extravagante, ils ont vu leurs propriétés descendre au taux des autres parties du pays, ont décidé *ex parte* que l'annexion était le seul remède à leurs maux qui ne sont peut-être pas très dangereux. Puis enfin, quelques Bretons exaspérés qui se jetteraient dans le feu s'ils savaient y entraîner avec eux l'estimable Jean-Baptiste.

Aux premiers, nous leur conseillerons d'apprendre la fable du chien qui perdit l'os pour courir après l'ombre. Aux seconds nous leur dirons qu'ils sont bien de penser à eux, et que les campagnes tâcheront de penser à elles. Quant aux derniers, s'ils se brûlent, nous ne rions pas, mais nous les éviterons.

2o. *Les partisans tièdes*.—Dans cette classe doivent se placer les ci-devant *conservatifs* qui sont au désespoir d'avoir perdu les rênes de l'administration et surtout celle de la *bourse publique*. Vient à leur tête les orateurs, Inspecteurs

de douanes, adjudants-généraux de régiments et autres gens de cette espèce, pour lesquels le pouvoir et l'argent sont tout et qui se soucient fort peu des ruines qu'ils y vont amonceler sous leurs pas, pourvu qu'elle doivent leurs profits. Pour eux le cri d'annexion n'a été d'abord qu'une ruse, un moyen de jeter la division dans les rangs libéraux, afin de parvenir à renverser le ministère actuelle, qu'ils voudraient remplacer. Bonnes gens qui ne se pas aperçus qu'ils jouaient avec le feu, et que tôt ou tard ils seraient consumés. Aujourd'hui que le cri est sérieux, et que la roue qu'ils ont mise en mouvement doit entraîner malgré eux, ils reculent et la regardent marcher avec effroi.

Pour ces gens d'ambition et d'or, véritable fléau de tous les pays, nous n'avons aucune sympathie ni conseils.

3o. *Les partisans calmes*.—Dans cette dernière catégorie vient se grouper la population des campagnes qui, tout en regardant l'événement comme devant s'accomplir tôt ou tard, ne le craignent pas mais au contraire l'espèrent, désire la marche progressive du fleuve qui doit alimenter d'avantage sa prospérité, mais elle redoute le passage précipité et sacradé du torrent qui brise au lieu de féconder.

C'est à cette dernière classe qu'appartiennent nos sympathies, et c'est ainsi pour elle que nous écrivons.

Echo des Campagnes.

Nouvelles Religieuses.

—Une cérémonie religieuse a eu lieu dimanche dernière à Madrid, dans l'Eglise des Italiens, pour remercier le Tout-Puissant du rétablissement de l'autorité pontificale dans la capitale des Etats romains. Le nonce du Pape a officié, l'Eglise était décorée avec une grande magnificence, tous les représentants des cours étrangères, beaucoup de personnes de distinction et un grand nombre d'ecclésiastiques, parmi lesquels plusieurs prélats, assistaient à cette cérémonie.

—Le clergé napolitain ayant été invité dans les salons de l'archevêché de Naples pour recevoir la bénédiction du Saint-Père, Pie IX a fait précéder sa bénédiction de l'allocution suivante :

"Le 26 novembre de l'année dernière, accompagné par le plus pieux de tous les souverains et son auguste épouse, je me retirais sur un rocher qui garde la trace des miracles arrivés au moment où Jésus-Christ expirait sur le Calvaire, en égarant de son sang précieux le clergé de notre condamnation éternelle.

"Ce jour-là, agenouillé devant l'image du crucifix ou plutôt devant le trépan de la croix, j'implorais du ciel la pitié pour le souverain qui m'accompagnait, pour vous, mes très-chers fils, sa sainte bénédiction sans distinction d'ordre ou de grade. J'ignorais alors les décrets de la divine Providence qui devaient s'accomplir sur moi ; j'ignorais qu'un jour je pourrais me rendre parmi vous et vous rendre moi-même. Cette bénédiction, je l'implore donc sur vous tous et sur le clergé en particulier, afin que vous puissiez, mes très-chers fils, connaître les devoirs de votre état.

"Le peuple, entouré aujourd'hui de gens qui jamais de ténébres qui épaississent chaque jour, a besoin d'une lumière qui guide ou l'éclaire dans la connaissance des pièges qui lui sont constamment tendus. Soyez son guide par l'exemple, par le rôle, par la charité. Etudiez, mes bien-aimés, les dangers attachés à l'état afin de les éviter, et vous apprendrez à les connaître et à les fuir si vous choisissez bien à tout ce qu'on veut répéter chaque jour dans les lieux destinés à l'éducation ecclésiastique. Soyez donc présents dans votre âme, et que celle-ci, à l'image de Dieu, soit la copie de Jésus-Christ, son divin original. Soyez dans vos études, dans vos prières, dans tout. Dans cette intention, je vous donne la bénédiction pontificale que vous devez recevoir à genoux."

FAITS DIVERS.

PERDU EN MER.—Voici encore un épisode de ces annales maritimes si fécondes en tableaux émouvants.

Le baleinier *Jeannet*, parti de Falmouth, se trouvant, au commencement de l'été, au sud-ouest des îles du Cirque, fut surpris par une tempête qui le força de se jeter à la mer. Vers le soir du même jour un nouveau cétaïc parut en vue et fut également : mais en revenant vers le rivage, l'embarcation chavira, et deux hommes qui la montaient se noyèrent. Le capitaine et quatre matelots parvinrent à se cramponner à l'épave, et restèrent jusqu'au matin. Ils aperçurent alors *Jeannet*, en panne à trois milles environ. Mais au lieu de les chercher, l'équipage s'occupait tout le jour de chercher la baleine capturée la veille, et ensuite sa route dans une direction opposée à celle où se trouvait l'embarcation perdue. Ainsi abandonnés, le capitaine et ses compagnons ne purent redresser leur course qu'après 48 heures d'efforts et de souffrances. Fabriquant alors une voile de

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AGRANDISSEMENT!

Programme pour l'Année 1850.

DU MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchant sous la même bannière; nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appelons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine, "Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres: Religion, Économie Politique, Science, Arts, Philosophie, Éloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

"Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront de notre journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

Sommaire des LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier, St. François de Sales.

ETUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Vieljeu. La maison de l'Espion. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde. La logique et les faits sur les maximes gallicanes. Éloge de Charles Nodier. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ETUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde. Roger Bacon. Le peuple.

ETUDES POLITIQUES.

Essais d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne.—William Pitt. La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne.

ETUDES D'ECONOMIE SOCIALE.

Des Hospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargnes.

VOYAGEZ.

Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississippi, Voyages et recherches en Égypte. Voyage archéologique à Ninive.

ETUDES SUR LE MOYEN-AGE.

Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte ancienne.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chousmerie; épisode de 1794.

La cloche du marchand J. Un rêve de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neaulles. Esther.

La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique.

La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance.

Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé.

Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergolèse. La conque du trépassé. Chambord.

Aux Enfants. La traite des Enfants.—dialogue. L'Église de la Madeleine. Le chien invalide. Une tempête d'eau douce.

La vallée des morts. Esto.—1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell.

Le franc bigre. Le Prétophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur.

Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Abélard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend.

L'ombre d'Éric, L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeudi-Saint à St. Louis du Missouri. Cour Divine.

Le député sortant. Une chasse aux nègres-marons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence.

Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux. L'Église St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses.

Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environs de Jérusalem.

Gâteau des Rois. Terre! Terre! St. Patrice et l'Irlande. L'arc-en-ciel.

ETUDES HISTORIQUES.

Les Steppes de Hongrie, Études physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan.

Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz.

Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Serbie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemark.

La Santa-Casa, Le bois des lauriers, La colline des Auties, Notice sur l'Église St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, Du l'Orion et des ordres de Chevalier, Strasbourg.

Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France. Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Trappe.—Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammétique, jusqu'à la conquête d'Alexandre.

ETUDES ARTISTIQUES.

De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs.

ETUDES RELIGIEUSES.

Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas.

Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs. Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Église, Espérance d'un catholique, Paris religieux.—Esquisses de mœurs.

ETUDES PHILOLOGIQUES.

Études sur l'histoire de l'Éloquence en France.

ETUDES SCIENTIFIQUES.

Du mouvement des races humaines.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au sousigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKMEYER.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

PAPIER A DESSIN.

LES Sous-signés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que:

Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche, Do de Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand Raisin Djoptrique, Grand Aigle velin, Do de vergé, Grand Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé

AGENT

des EAUX de PLANTAGENET.

C'est le seul dépôt dans Québec.

Québec 28 sept. 1849.

Ghs. Baillargé.

PRATIQUE et enseignement l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 Juillet 1849.

H. S. BALKIN,

MARCHAND DE BOIS,

No. 48, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg.

CRITIQUES LITTÉRAIRES.

Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ETUDES LITTÉRAIRES.

Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, M. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier.

ETUDES MORALES.

Le philanthrope, L'homme pirogue.

MELANGES HISTORIQUE.

De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge, Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Exilé, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban.

CRITIQUES RELIGIEUSES.

L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES.

L'abbé Lacordaire.—L'abbé de Ravignan.—M. de Chateaubriand.—M. Berryer.—Alp. de Lamartine.—Montalembert.—Mgr Affre.—O. Barrot.—Sir Robert Peel.—Lord Brougham.—Le gén. Cavaignac.—Benj. Franklin.—Washington.—Abd-el-Kader.

VIN et PILLULES DES BOIS

du

DR. HALSEY.

Médecine plus agréable et plus effective qu'aucun des remèdes découverts jusqu'à aujourd'hui, qu'on peut prendre en tout temps et sans discontinuer ses occupations.

J'ai souvent recommandé votre vin des bois dans des maladies que je traitais, et j'en ai obtenu les plus heureux résultats. Il a effectué en peu de semaines la guérison de plus de 30 cas de débilité et de ma-

qu'il purent, ils mirent le cap au nord-ouest et commencèrent à la grâce de Dieu une navigation pour laquelle ils n'avaient ni instruments, ni eau, ni provisions. Ce fut au bout de 21 jours seulement qu'ils abordèrent aux îles Locuste, n'ayant eu pour toute nourriture, durant ce temps, qu'un dauphin capturé par hasard. Nous nous trompons: de cinq, qu'ils étaient au moment du départ, trois seulement arrivèrent; un était mort d'inanition, l'autre avait été tiré au sort... et mangé par ses compagnons!

Les trois survivants, parmi lesquels se trouve le capitaine, transportés à l'ayta par un navire de passage, sont arrivés récemment à New-Bedford, à bord du Gow. Howland.

EVASION.—Un individu, du nom de Cromwell, détenu aux Tombes sous prévision de vol, s'est évadé lundi de la manière la plus audacieuse. La cellule où il était renfermé se trouvait au quatrième étage: muni d'un tourne-vis, il détacha la serrure de la porte, pendant que les surveillants avaient le dos tourné, en enleva presque tous les ressorts intérieurs et la remit en place, mais sans la rattacher solidement. La nuit venue, il penleva de nouveau sans bruit, et se hissa sur le toit du bâtiment, d'où il se laissa glisser jusqu'à la cour, à l'aide d'une corde dont il s'était pourvu. Une fois là, il monta le long d'un poteau jusqu'à la chambre des sessions où il s'introduisit: restait à forcer la porte de cette salle, qui devait lui donner issue dans le vestibule des Tombes. Après avoir en vain essayé de faire sauter le battant, il parvint à enlever la plaque supérieure de la serrure, qu'il démolit ensuite pièce à pièce jusqu'à ce qu'enfin le pêne céda et lui ouvrit la carrière de la liberté. Ce hardi malfaiteur n'a pu encore être repris.—(Courrier des E. U.)

Une tentative non moins audacieuse, bien que non couronnée de même succès, a eu lieu aussi, il y a quelques jours au pénitencier d'Etat. Un nègre nommé W. H. Anderson, condamné pour meurtre en 1848, avait obtenu la permission de travailler dans les cours, pour cause de santé. Après avoir détaché, à l'aide d'un ciseau à froid, la chaîne rivée à ses chevilles, il parvint à gagner le faite du bâtiment, et de là, faisant un saut de 22 pieds, il s'élança sur le toit de la maison de garde adossée au mur principal. Ce mur a 18 pieds de haut, néanmoins Anderson put se laisser glisser à terre sans se faire aucun mal et se mit à courir. Le gardien, appelé par le bruit, lui tira un coup de fusil qui l'atteignit au bras sans ralentir sa fuite: une seconde balle, lancée par la sentinelle, le frappa au côté; sans l'arrêter encore. Ce ne fut qu'après avoir traversé une rivière partie à gué, partie à la nage, qu'on parvint à le ressaisir: encore essayait-il de résister. Réintégré en prison, l'on pense qu'il survivra à sa double blessure.

UN DOUBLE CRIME.—Dimanche dernier, M. John Brady, officier de police du treizième ward, rentra chez lui dans Ridge street, lorsqu'une bande de misérables l'assailit et, après l'avoir renversé d'un violent coup à la tête, le maltraita de la manière la plus horrible. Relevé dans un état d'insensibilité complète, il fut transporté à sa demeure; mais là devait se passer la partie la plus lamentable de cette catastrophe. En voyant rapporter ainsi son mari, Mrs Brady, atteinte depuis longtemps d'une maladie de cœur, éprouva un tel saisissement qu'elle fut frappée de mort subite. Le principal auteur de l'acte qui a eu de si funestes conséquences, est sous la main de la justice.—(Idem.)

UNE FILLE ENLEVÉE PAR SON PÈRE.—La ville de Frankfort, dans le Kentucky, vient d'être témoin d'un mariage qui a vivement excité la curiosité publique. Le couple n'offrait en lui-même rien d'extraordinaire; mais on savait que, pour s'unir à celui qu'elle aimait, la jeune fille avait dû quitter clandestinement la maison maternelle. Seulement, par une exception fort singulière dans les aventures de ce genre, c'était son père lui-même qui l'avait enlevée pour l'amener à son futur, l'opposition venant uniquement de la mère. Voilà un excellent père sans doute; mais voilà aussi un mari qui n'a guère l'apparence d'être le maître dans son ménage.

Par Encan sera vendu, JEUDI, le 25 courant, à 2 heures précises, aux magasins de M. Beswick, Mitchell & Cie;—Un grand assortiment de Cuir anglais, &c. W. B. MEYER. Québec, 25 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu, JEUDI, 25 courant, aux magasins de J. Smith, rue St. Jacques, à 2 heures;—Faucence, mastique, ferblanc, &c. W. D. DUPONT. Québec, 25 Oct. 1849.

ASSEMBLÉE POUR LE CHEMIN DE FER DE QUÉBEC A MELBOURNE.

LES actionnaires du chemin de fer de Québec à Melbourne, sont priés de se réunir JEUDI, le 25 du courant, à TROIS heures, à l'Hôtel-de-ville, dans le but d'élire un président des vices-présidents et un bureau de direction.

T. Lloyd, W. S. Henderson, J. B. Fréchette, H. Murray, J. B. Forsyth, W. J. C. Benson, H. Lemoisurier, L. L. Paradis, J. Jones, E. R. Fréchette. Québec, 22 Octobre, 1849.

ladies nerveuses. Je ne crains pas de recommander au public le vin et les pilules, parceque je les crois des remèdes de premier mérite.

J. C. TANNEY.

MALADIES BILIEUSES.

Ces maladies sont très communes en toute saison, mais particulièrement pendant le printemps et l'automne. Pour la bile, les Pilules des Bois sont seules suffisantes, et une seule boîte suffit pour préserver une famille pendant la saison, et même toute l'année.

DÉSÉSPER DE GUÉRISON.

Columbus, Ohio 9 déc. 1848.

Dr. G. W. HALSEY,

Je certifie que l'hydropisie m'avait mis dans l'état le plus désespéré, et que votre vin des bois, par une bénédiction de la providence m'a guéri radicalement. Quand je commençai à prendre de vos remèdes, l'été passé, mon corps était renflé du double de son volume ordinaire. J'avais peine à respirer, et une méchante toux me travaillait horriblement. Longtemps auparavant j'avais désespéré d'en jamais revenir, tout ce que j'avais fait jusque-là ne m'ayant servi à rien, quoique j'eusse pris un grand nombre de médecines et que j'eusse subi la ponction deux fois. La première bouteille de vin des bois, et une boîte de pilules me soulagèrent d'abord, ce qui m'encouragea à continuer de m'en servir. Je fis donc acheter six bouteilles de vin et 3 boîtes de pilules, dont je me suis servi pendant trois mois, et j'ai toujours été de mieux en mieux. Le gonflement a entièrement disparu, et je me sens maintenant aussi fort et aussi bien portant que j'ai jamais été. Aucun remède, n'a jamais été si utile dans ce genre de maladie que votre vin et vos pilules. Plusieurs autres cas désespérés ont aussi été guéris par l'usage de ces compositions.

NATHANIEL MAYNARD.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fébrile, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités susmentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

DISPEPSIE.

Il est un grand nombre de personnes atteintes de cette maladie affligante: et plusieurs ignorent sans doute la nature du mal qui les accable. On peut le reconnaître cependant à quelq'un des symptômes suivants: aigreur d'estomac, débilité nerveuse, dépression d'esprit, oppression languoureuse après les repas, pesanteur sur l'estomac, indolence, maux de tête, indigestion, constipation, brûlement de cœur, langue chargée, flatuosité, éruption de sueurs froides, et quelquefois insomnie.

Les malades atteints de dyspepsie sont très à plaindre et plus on diffère le traitement, plus la cure devient difficile. Nous avons des certificats qui prouvent quelle a été l'efficacité du Vin des Bois dans des centaines de cas de cette maladie.

FIEVRE TREMBLANTE OU FRISON.

Ces maladies sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire; elles sont causées par les exhalaisons miasmatiques des marais, par les matières végétales en putréfaction dans les nouveaux pays, par le voisinage de régions basses et marécageuses.

Lorsque nous fîmes connaître au public pour la première fois le Vin des Bois, nous n'eûmes pas d'abord la prétention d'en étendre l'usage à ce genre de maladie. Mais depuis nous avons été témoins oculaires de la cure opérée dans des accès de fièvre aussi violentes qu'on puisse voir. Pendant le règne de la fièvre dans le New-Jersey, il se passa à peine un jour qu'il ne nous ait donné des preuves nouvelles de la valeur de ce médicament dans ces maladies, et, autant que nous avons pu l'apprendre il n'a jamais manqué de faire cesser les accès, ni de rendre la santé au patient.

JAUSSISSE.

Cette maladie est causée par l'obstruction des conduits de la bile, ce qui force la bile à se mêler avec le sang, et donne ainsi une teinte jaune à tout le système, au point que dans le fort de la maladie, la saignée est jaune et amère, l'urine fortement colorée, la peau jaune d'abord finit par devenir presque noir. Dès le commencement de la maladie, le malade ressent de l'engourdissement, il est oppressé et constipé, il manque d'appétit, et une teinte jaune se fait remarquer sur le blanc des yeux. Nous avons plusieurs preuves de guérison opérée par les Pilules et le Vin des Bois dans les cas les plus graves de cette maladie.

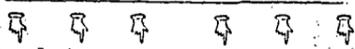
Vin des Bois, 1 Piastre la bouteille. — Pilules 30 sous la boîte. Agents à Montréal: DR. PICAULT, W. LYMAN CO. JOHN KINAN et P. NOURRIE Trois-Rivières. Québec J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

ECOLE DU MONT-PLAISANT.

FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par J. G. SMITH,

Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise - Québec, 7 mai 1849.



Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE

des eaux des sources de

Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. CH. LAPOQUE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants: Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient: Chlorure de soude 81,66200 Grains. Chlorure de potasse 72808 Chlorure de chaux 95180 Chlorure de magnésie 1,71654 Bromure de magnésie 05635 Iodure de magnésie 03889 Carbonate de chaux 6,23301 Carbonate de magnésie 6,23301 Carbonate de fer 00748 Silice 49000

Total des ingrédients solides 92,17607 Eau 6,90782323 7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377 Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl. Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION, Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus. Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

CHOLERA. En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS

DES MÉDECINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouve capable d'aider à une indigestion laxative, anti-acide et altérante, et avec du térébenthine elle devient précieuse dans les scrofules, dans les formes entanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires ou à un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandé dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle agit sur l'appétit et agit doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L.

Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérantes elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, et les propriétés anti-acide et anti-émétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses,) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montréal, 20 avril 1849

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet; je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai —ur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréé Monsieur,

J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterais seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami,—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFRÉD NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill.

Montréal, 29 mars 1849.

Monsieur, Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qu'ils résultent de leurs parties constituantes, elles devraient être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Yotre, etc., J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la diarrhée et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

E. H. TRUDELL, M. D. Montréal, le 10 avril 1849.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par Mr. Hunt, l'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme agent médicamenteux contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agréable à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmatiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et contagieuses, l'influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience.

W. FRASER, M. D. Professeur de médecine au collège McGill.

Montréal, 23 avril 1849. Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande: que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection, je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc.

J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt etc., je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public.

Js. CRAWFORD, M. D. Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill.

Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie circulaires, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif.

GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill. Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore présentée je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicinales.

B. L. MACDONALD, M. D. professeur de médecine au Collège McGill.

Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur.—L'analyse de l'eau de Plantagenet, soumise par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de scrophules ou écrouelles.

J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune déduction quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau.

Je suis votre etc. FRANCIS BADGLY, M. D. Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général.

AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir bu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guérie. C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses.

DAME JULIE GELINEAU. Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai eu vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mise à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAY. Depuis huit mois je enchaîs le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFLAMME. Montréal, 15 août 1848.

Curiosité Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien.

H. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

PAUL SABOURIN. Plantagenet 8 août 1848.

Dundee, 1ra oct 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, M. D. North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvés et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

DR. M. P. LEDUC. Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'eau de la source de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

LS. THOMAS. Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré.

H. J. HARKIN. Montréal, 9 septembre 1848.

AGENTS POUR MONTREAL, DR. PICAULT. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours. HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul. Brault & Lafontaine, Place d'Armes.

QUEBEC.—Dépôt Rue Sous le Fort, (Escalier) Basse-Ville.

MARTYN RAY, Agent.

Digne d'attention.

Vous voulez conserver votre santé, citoyens de Québec?

Vous voulez vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?..

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel, J. G. Billaud, H. Mount, J. E. Coderre, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonnell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Leduc.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-Ville.

MARTYN RAY, Agent, Québec, 2 juillet, 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Centimes et demi par année, (autre les frais de poste), payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (frames de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 2c. 6d. Chaque insertion subséquente..... 7d. Pour dix lignes et au-dessous..... 3s. 4d. Chaque insertion subséquente..... 10s. Pour chaque ligne ensuite..... 4d.

Les annonces non accompagnées d'ordre écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Montréal..... M. F. R. Fabre, éc. Trois-Rivières..... P. Noutie, éc. Répigny..... A. Dallaire, Justit. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr. St. Charles..... Mr. l'abbé Champoux. Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Inst. Beauport..... Chs. LeTallier, éc. St. Thomas (en bas)..... Mr. l'abbé Kyrane. St. Isidore..... D. Ballentine, éc. Anse-au-Loup..... D. V. St. Cyr. St. Anne la Pacotière, La. Moreau, éc. N. P. St. Charles (Riv. Boyer)..... Dr. Ls. Labrecque, éc. Isle-Verte..... H. Roy, écuyer. St. Michel..... John Heath, éc. N. P. St. Simon..... Chs. Frs. Caron, éc. Beauport..... Mr. l'abbé Bernard. Château-Richer..... L. C. LeFrançois, éc. Lobiinière..... J. Filteau, éc. N. P. St. Eustache (Dist. M.)..... Dumais Robin. St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, éc. N. P. Malbaie..... Mr. l'abbé Gauthier. St. François (Riv. du Sud)..... Philippe Beaulieu. St. Michel..... B. Pouliot, éc. N. P. St. Denis (en bas)..... F. Jorje, éc. N. P. St. Roch des Aulniers..... L. Tremblay, éc. N. P. Rivière du Loup (en bas)..... J. B. Pouliot, éc. St. Joye..... Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles..... P. Fournier, éc. St. Germain..... H. Tangy, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.